

Ecrit par le 23 juillet 2024

Mme CARTOUX



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD**

Notaires associés

à Avignon (Vaucluse)

1 rue des Ciseaux d'or

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Ecrit par le 23 juillet 2024

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 29 janvier 1998 et du 5 mars 2012, Madame Marguerite Joséphine **CARTOUX**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Philippe Casimir GERIS, demeurant à AVIGNON (84000) Chemin du Baile Berger.

Née à AVIGNON (84000), le 5 juillet 1927.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 31 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « LAPEYREDUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 16 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LAPEYRE, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SUAIRE/CAMPFORT

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**SCP Guy Fraychinaud
et Christophe Lersy
Notaires Associés
Rue des Clastes
84220 GORDES**

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile**

Ecrit par le 23 juillet 2024

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 avril 2017, Monsieur Stéphane Alexandre Félix **SUAIRE**, en son vivant Opticien, demeurant à LAGNES (84800) 16 rue des Santolines. Né à CLICHY (92110), le 25 décembre 1972. Veuf de Madame Samuel Christophe **CAMPFORT** et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à CABRIERES-D'AVIGNON (84220) (FRANCE) , le 10 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 13 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

FAUVEAU/GUILLOTEAU

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 17 juillet 2020, Pierre Marcel **FAUVEAU**, retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 3 avenue Boccace Résidence Les Colombes, Né à AMMI-MOUSSA (ALGERIE), le 2

Ecrit par le 23 juillet 2024

décembre 1923, Veuf de Renée Juliette **GUILLOTEAU**, Décédé à LE PONTET (84130), le 14 mars 2023 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Manuel ANCELLE, de l'office notarial « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 24 avril 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : l'office « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

BECCARI/GALLY

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Karine TASSY-
KELCHER et Sébastien NARDINI
notaires associés,
à Lagnes (Vaucluse)
110 Lotissement les Oliviers**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil**

Ecrit par le 23 juillet 2024

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2014,

Madame Guiseppina **BECCARI**, en son vivant Retraitée, demeurant à GARGAS (84400) 154 chemin de la Carrière Les Devens Longs.

Née à PINASCA (ITALIE), le 19 mars 1925.

Veuve de Monsieur François Ernest **GALLY** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à APT (84400) (FRANCE), le 6 mars 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Audrey MALBEC, notaire au sein de la SCP Pascale PRUVOT et Nelly OLLIVIER, titulaire d'un office notarial à APT (84400) 90 Rue du Ballet, le 14 octobre 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître MALBEC, notaire au sein de la SCP Pascale PRUVOT et Nelly OLLIVIER, titulaire d'un office notarial à APT (84400) 90 Rue du Ballet, le 11 avril 2023 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine TASS-KELCHER, notaire à LAGNES (84800) 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition de la saisine du légataire universel et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

BERNARD

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Karine TASSY-
KELCHER et Sébastien NARDINI
notaires associés,
à Lagnes (Vaucluse)
110 Lotissement les Oliviers**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1**

Ecrit par le 23 juillet 2024

Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 décembre 2015, Monsieur René Augustin **BERNARD**, en son vivant retraité (agriculteur), demeurant à LAGNES (84800) 599 route du stade. Né à LAGNES (84800), le 21 octobre 1930. Veuf de Madame Suzanne Mireille CHABERT et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à LAGNES (84800) (FRANCE), le 1er septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 24 novembre 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers le 5 avril 2023 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition de la saisine du légataire universel et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M. VALLET Yves

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et
Laurence GUILIÉ, notaires associés à
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil ; Article 1378-1 Code de procédure civile ; Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 16 janvier 2017, Monsieur Yves Alphonse **VALLET**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 3 avenue Jean Boccace. Né à LAVAUUR (81500), le 31 août 1950. Veuf de Madame Mireille Marcelle HASCOËT et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 26 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «

Ecrit par le 23 juillet 2024

Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 21 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence GUILIÉ, notaire à AVIGNON(84), référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Avignon de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme FILLOUX Suzanne

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL- DELAI D'OPPOSITION**

Ecrit par le 23 juillet 2024

Article 1007 du Code civil**Article 1378-1 Code de
procédure civile****Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du mois d'Avril 2015 Madame Suzanne Marie **FILLOUX** dt à AVIGNON (84000) 1440 chemin du lavarin Résidence MAISON PAISIBLE. Née à LES ANGLES (30133), le 1er avril 1925. Célibataire. Décédée à AVIGNON (84000) le 27 octobre 2022 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Clio PEYRONNET, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 10 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Clio PEYRONNET, notaire à AVIGNON, 84000 15 rue Armand de Pontmartin référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M. MERINO Simon

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 ROBION**

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 27/11/2012, M. Simon **MERINO**, veuf de Mme Bernadette Thérèse SAINT-VANNES, né à BOIS COLOMBES (92270 Hauts-de-Seine) le 6 juillet 1933, en son vivant demeurant à CAVAILLON (84300 Vaucluse) 40 avenue Jean Jaurès, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à CAVAILLON (84300 Vse) le 10 décembre 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY,

Ecrit par le 23 juillet 2024

Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 08/03/2023, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

M. CHANU Gilbert

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres
Alain BIANCHI, Julien PROST
Notaires Associés à BELLEGARDE (30127)
550, Chemin du Cros des Bards**

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 10 octobre 2016, Monsieur Gilbert Félix Paul **CHANU**, demeurant à VEDENE (Vaucluse) - 255 du Pont Blanc (Gard), né à MONIEUX (Vaucluse), le 15 mai 1926 et décédé à CAVAILLON (Vaucluse) le 03 février 2021 A institué deux légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des Minutes de Maître Annabel AUGUET, notaire à Avignon (Vaucluse), suivant procès-verbal en date du 3 février 2023, dont une copie authentique a été reçue par le TJ d'AVIGNON (Vaucluse), le 28 février 2023. Les oppositions sont reçues en l'Etude de Maître Alain BIANCHI et Maître

Écrit par le 23 juillet 2024

Julien PROST, Notaires Associés à BELLEGARDE (Gard), en charge du règlement de la succession»

M. Bruno BOIDIN

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maître Nicola
SISMONDINI
Notaire à Vedène (Vaucluse)
260 Avenue de la Fonderie**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Ecrit par le 23 juillet 2024

Suivant testament olographe en date du 15 avril 2013, M. Bruno **BOIDIN** demeurant à LE PONTET (84130) 43 avenue Charles de Gaulle. Né à BOURG-DE-PEAGE (26300), le 10 octobre 1968. Décédé à LE PONTET (84130) le 22 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du P.V d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VEDÈNE (84270) 260 Av. de la Fonderie, le 24 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Philippe LLAO, notaire à LE PONTET 6 Place Joseph Thomas, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M. CAZES Gérard

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents

**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1

Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe fait à LE PONTET (84130), en date du 09 janvier 2020, Monsieur Gérard Michel Jean-Marie **CAZES**, en son vivant retraité, demeurant à LE PONTET (84130), 24 allée des Glaïeuls, né à MARSEILLE (13000) le 13 juin 1950, célibataire, décédé à AVIGNON (84000) le 09 janvier 2023 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, place Saint-Pierre, 1, rue des Ciseaux d'Or, le 06 février 2023. Il résulte de cet acte que les légataire remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or, dans le mois suivant la

Écrit par le 23 juillet 2024

réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 17 février 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion Le Notaire.

M. BOUDOUILLE Maurice



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 26 mai 2010, Monsieur Maurice Jean Hubert **BOUDOUILLE**, en

Ecrit par le 23 juillet 2024

son vivant retraité, demeurant à SORGUES (84700) 46 rue Saint Hubert. Né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), le 22 mai 1924. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à SORGUES (84700) (FRANCE), le 27 mars 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel COMTE, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse) , le 7 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Emmanuel COMTE, notaire à SORGUES (84700) 71 allée des Moulins, référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition duprocès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.